

LA VISITE ROYALE

QUESTION RELATIVE AU NOM DE L'IMPRIMEUR
DE L'ÉDITION ANGLAISE

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Boivin (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État, et je regrette de ne pas lui en avoir donné préavis.

Nous avons reçu un exemplaire du livre intitulé *Royal Tour of Canada 1959*, et je constate que l'on a apporté des corrections à la page 2 et que le nom de l'imprimeur n'y apparaît pas. Est-il possible de savoir qui a imprimé l'édition anglaise?

L'hon. Henri Courtemanche (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je crois que c'est l'imprimeur de la Reine, mais je ne pourrais l'affirmer.

M. Alexis Caron (Hull): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. L'honorable secrétaire d'État pourrait-il obtenir les renseignements requis et les transmettre à la Chambre?

L'hon. M. Courtemanche: Certainement, monsieur l'Orateur.

QUESTION DE PRIVILÈGE

RELATIVEMENT À UNE ERREUR DANS LE JOURNAL
"LE DEVOIR"

M. Jean-Paul Racine (Beauce): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Hier, en prononçant mon discours, comme l'atteste la page 4878 du compte rendu officiel des débats, version anglaise, je citais un article du courriériste parlementaire du journal *Le Devoir* relativement à l'activité économique au Canada, et je lisais ceci:

Au rythme où le Canada procède, ce n'est guère qu'en 1968 que nous serons revenus à la normale.

Or, monsieur l'Orateur, on m'a informé ce matin,—et je l'ai d'ailleurs constaté en lisant le texte original du courriériste parlementaire, qu'une erreur typographique s'était glissée dans l'article du journal et qu'on devrait y lire plutôt:

...ce n'est guère qu'en 1961...

Au lieu de:

...1968.

(Traduction)

LES AÉROPORTS

GANDER—MAJORATION DES FRAIS D'ATTERRISSAGE
POUR LES TOURISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): J'aimerais poser une question au ministre suppléant des Transports. Est-il vrai

[L'hon. M. Churchill.]

que les frais d'atterrissage des avions de touristes à Gander ont été augmentés? Si l'on a agi ainsi afin de prévenir l'encombrement, le ministère voudrait-il songer à supprimer cette hausse?

L'hon. Léon Balcer (ministre suppléant des Transports): Je vais aller aux renseignements et répondrai lundi.

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MODIFICATIONS TENDANT À AUGMENTER LE TAUX
DE RÉMUNÉRATION, LE TAUX DES
CONTRIBUTIONS, ETC.

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail) propose la 3^e lecture du bill n° C-43, tendant à modifier la loi sur l'assurance-chômage.

La motion est adoptée sur division, et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Rea.

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

A—Ministère—

149. Administration centrale, y compris contribution annuelle de \$200 à la Conférence des commissaires sur l'uniformité de la législation au Canada, \$741,825.

M. Maloney: Quand la discussion de ce poste a été suspendue hier soir, j'avais proposé au gouvernement d'envisager la possibilité d'intervenir à l'échelon fédéral dans le domaine de la liberté surveillée.

J'ai toujours réclamé que l'on applique d'une manière plus libérale et plus étendue le régime de liberté surveillée, dans la mesure où le permet, bien sûr, l'établissement de services de libération surveillée dans les diverses provinces.

Les membres du comité Fauteaux ont appuyé, dans leur rapport, sur le fait qu'il ne peut exister, dans un régime correctionnel moderne, de peines basées sur la vengeance seulement. Ils ont aussi réclamé que l'on effectue la réadaptation sociale d'un délinquant chaque fois que c'est possible, sans lui imposer les stigmates de l'emprisonnement. Les membres du comité ont exprimé l'opinion que la liberté surveillée des adultes constituait au Canada, le domaine correctionnel où il était nécessaire de réaliser les progrès les plus importants. Je suis fermement convaincu que si nous voulons faire de nos prisons des centres de correction où les violeurs de la loi puissent être réhabilités et devenir utiles à la société, nous devons réduire sensiblement le nombre des détenus.

En Grande-Bretagne, où la population est beaucoup plus considérable, il n'y a eu que 34,000 personnes condamnées à la prison en